

Historique de l'établissement en bref

Lors de son inauguration, en 1974-1975, l'école portait le nom de Louis-Joseph Dumais, un conseiller scolaire du secteur de Lachute, et desservait une population d'élèves fréquentant principalement la formation professionnelle (professionnel court) et l'adaptation scolaire (SAS et MAS). Quelques groupes de première et deuxième secondaire régulières complétaient cette clientèle qui devait évoluer alors dans une école dite à aire ouverte. M. Maurice Dicaire, directeur à l'origine du projet de construction de l'école, fut remplacé par monsieur Raymond Courtemanche qui occupa la fonction jusqu'en 1977. Les aires ouvertes ne résistèrent pas longtemps aux nombreux inconvénients organisationnels et pédagogiques qu'elles suscitèrent. Dans une aire où se donnait, par exemple, un cours de français, les élèves pouvaient entendre au même moment le cours de mathématique de la classe voisine d'un côté, et le cours de géographie qui se donnait de l'autre côté.

De 1977 à 1984, sous la direction de M. Yves Archambault, l'école se spécialisa dans les services offerts à la clientèle d'adaptation scolaire et à l'enseignement professionnel court et long, dont le volet commerce et secrétariat.

À partir de 1984-1985, dans la foulée d'un virage que les responsables de l'établissement de l'époque croyaient nécessaire, l'école modifia ses services à l'élève : les secteurs professionnels long et court furent retirés au profit de l'enseignement régulier des trois premières années du secondaire. Bien sûr, l'adaptation scolaire y avait toujours sa place. M. Louis Dion dirigeait alors l'établissement.

M. Normand Papineau le remplaça l'année suivante et en fut le directeur pendant dix ans (1985-1996). Au cours de l'année scolaire 1987-1988, l'école Louis-Joseph-Dumais changea son appellation pour École secondaire Cap-Jeunesse. Cela marquait le début d'une autre période de changement où des profils allaient être offerts aux élèves selon leurs intérêts.

Le profil hockey attira à l'école une nouvelle clientèle recrutée sur l'ensemble du territoire de la Commission scolaire et même à l'extérieur. Suivirent IDarts, le programme d'enrichissement en anglais (PEIA), le patinage artistique et le plein-air. En 1994-1995, l'école accueillait ses premiers élèves au programme d'éducation internationale accrédité par la Société des écoles d'éducation internationale (SEEI) en 1996 et par l'Organisation du baccalauréat international (OBI) l'année suivante.

À son arrivée en février 1996, Mme Claire Desrosiers met de l'avant un programme d'interventions éducatives et forme une équipe de services complémentaires pour appuyer et soutenir les enseignants afin d'améliorer le climat général de l'école et favoriser ainsi l'apprentissage, la réussite éducative et la persévérance scolaire. L'intégration des élèves allait être au cœur des préoccupations de l'école.

Devant l'intérêt des élèves pour les profils (options) et l'effet observé sur leur motivation scolaire, l'offre de grille-horaire a graduellement évolué, permettant ainsi à tous les élèves du régulier de choisir une option à quatre périodes/cycle.

Vers le milieu des années 2000, la Commission scolaire change la vocation des écoles secondaires et chacune d'elles hébergera les services d'enseignement de la première à la

cinquième année du secondaire. Le visage de l'école change radicalement. Dans un premier temps, en septembre 2005, Cap-Jeunesse accueille ses premiers élèves de quatrième secondaire. L'année suivante, le premier cycle du programme d'éducation internationale est transféré à l'école Polyvalente Saint-Jérôme. Au même moment, Antoine Déry (2007-2009) prend la direction de l'école dans un temps de compressions budgétaires, puis Guylaine Desroches (2009-2010) lui succède pour un an.

En 2008-2009, l'ouverture de l'école secondaire Mirabel modifie le bassin de clientèle, car cette dernière s'est divisée pour permettre aux élèves de St-Janvier de fréquenter leur école de quartier. Les changements mis en place commencent à porter fruits et les élèves profitent d'une expertise grandissante dans le corps professoral au niveau de la quatrième et de la cinquième année du secondaire.

En 2010, M. Jean-Luc Vaillancourt prend la direction de l'école et il occupe présentement ce poste.

Les services offerts en adaptation scolaire ont considérablement augmenté. Il y a présentement une quinzaine de groupes fermés dans le secteur d'adaptation scolaire et les élèves sont bien intégrés dans l'école.

Analyse de la situation

L'école secondaire Cap-Jeunesse est un établissement situé en milieu urbain, mais dont une partie de la clientèle provient de milieux ruraux. Le nombre total d'élèves avoisine les 1200 et environ 150 d'entre eux font partie de l'adaptation scolaire.

L'école est très bien équipée au niveau des infrastructures. En effet, il y a une bibliothèque, trois laboratoires informatiques, un complexe sportif incluant une piscine, un terrain de soccer, des terrains de tennis, un mur d'escalade, une patinoire extérieure et un aréna, une cuisine professionnelle, deux ateliers technologiques et finalement des plateaux de travail pour les classes TSA-FPT.

L'offre éducative est très intéressante à Cap-Jeunesse. Nous avons en effet le programme régionalisé de hockey sur glace ainsi qu'un club de hockey juvénile qui couronne le tout. À tous les niveaux, nous offrons aussi des profils scolaires permettant aux élèves de développer leurs compétences tout en ayant accès à des cours diversifiés représentant leurs intérêts.

Nous sommes aussi le seul établissement de la Commission scolaire à offrir le cours d'applications technologiques et scientifiques à au moins trois groupes en troisième secondaire, soit environ la moitié de notre clientèle.

Selon l'analyse du QES de 2009, le climat de l'école se révèle relativement sain et sécuritaire, autant pour le personnel que pour les élèves. Ces derniers démontrent cependant une plus grande vulnérabilité au niveau de la sécurité, surtout en ce qui a trait à la justice. Notons que c'est particulièrement la clientèle de deuxième et de troisième années du secondaire qui soulève ce point. Quant à la perception des membres du personnel sur ce point, elle est très différente, puisqu'ils considèrent que la justice et la sécurité sont des forces du milieu.

Le QES souligne également que le sentiment d'appartenance chez les élèves est très faible et qu'il y a une divergence importante entre ce que les adultes et les élèves perçoivent de l'école et du milieu scolaire. Il y a, malgré certaines divergences importantes, un constat qui démontre

que les différents acteurs du milieu considèrent l'éducation et la réussite scolaire comme étant importantes.

Au niveau des actes d'agressions, les perceptions des adultes et des élèves ne sont corroborées par aucun résultat du QES (2009). En effet, autant les élèves que le personnel se sentent menacés. Les données sont les suivantes : 75% des adultes ont le sentiment d'être menacés et 42% de ceux-ci ont l'impression qu'il y a de nombreux événements violents durant l'année. Pourtant, dans les faits, seulement 7% des adultes ont été indisposés par un événement de ce genre.

Du côté des élèves, les données sont très intéressantes. En effet, 80% d'entre eux ont le sentiment qu'ils pourraient être attaqués durant une année. Cependant, les données démontrent le contraire. En effet, seulement 5% d'entre eux ont été victimes d'une agression selon le QES. Autre donnée intéressante, environ la moitié (48,5%) des élèves mentionnent connaître des élèves impliqués dans les gangs de rue, mais seulement 5% auraient été attaqués par un gang.

Durant l'analyse, il apparaît qu'il y a une dichotomie entre la perception des élèves et des intervenants concernant la violence et l'intimidation à l'école et le portrait réel constaté par des interventions effectuées par les gens du milieu. Aussi, le constat que l'on peut faire est qu'il faut travailler sur le sentiment d'appartenance et de sécurité des élèves et membres du personnel afin d'améliorer cette perception que le milieu n'est pas sain et sécuritaire.

Au niveau du milieu socio-économique, l'enquête de 2010 démontre que l'indice du milieu est de 13,3. Cela nous situe au 6^e rang sur dix par rapport à la défavorisation. En soi, il s'agit d'une amélioration notable pour le milieu et cela se reflète au niveau de l'indice de faible revenu qui se situe au 3^e rang décile.

En conclusion, il faut continuer les mesures de prévention et surtout ajouter des moyens pour influencer positivement la perception que les gens ont de l'école.

Un programme d'intervention éducative

Pendant ce temps, l'école Cap-Jeunesse vivait quand même, plutôt bien d'ailleurs, dans le cadre d'un projet éducatif non écrit, mais quand même réel et actualisé, principalement dans un programme alternatif à la suspension scolaire (PASS). D'ailleurs, ce programme ~~qui~~ a progressivement évolué pour devenir un programme d'interventions éducatives dans une approche plus diversifiée et plus globale. Le postulat à la base de ce projet éducatif était le suivant : pour enseigner et faire apprendre, il faut d'abord assurer la sécurité et l'intégrité physique et affective de tous les membres de la communauté éducative de l'école et ainsi créer un climat d'apprentissage, intervenir auprès des élèves à risque, faire réfléchir, éduquer, socialiser, accueillir, garder à l'école. Un nombre appréciable de spécialistes de l'intervention auprès des jeunes est venu se greffer au personnel enseignant pour les accompagner et les appuyer dans leurs interventions.

Caractéristiques de l'établissement

1. Caractéristiques géographiques

- a. Quartier résidentiel
- b. Indice de défavorisation : 6
- c. 25% des parents de nos élèves vivent sous le seuil de la pauvreté
- d. Écoles de provenance : Jean-Moreau, Joli-Bois, Dubois, Horizon-Soleil
- e. Les élèves du profil hockey, des groupes Défis et des groupes TSA proviennent de l'ensemble du territoire de la C.S.
- f. L'école se définit comme un milieu normalisant pour les élèves en adaptation scolaire.

2. Caractéristiques administratives

Clientèle de l'école	En moyenne : 1200 élèves Dont 12% en classes adaptées
-----------------------------	--

Secteur Régulier	Sec 1	Sec 2	Sec 3	Sec 4	Sec 5	Total
Nombre d'élèves	281	264	199	171	192	1052
Nombre de groupes	11	9	6	5	6	37

- Présecondaire (Matières de bases de 3^e cycle du primaire, autres matières de 1^{re} secondaire);
- Profil régional de hockey (1^{re} à la 5^e secondaire);
- Divers profils locaux (1^{re} à la 5^e secondaire et adaptation scolaire) ;

Secteur Adaptation scolaire	Défis	TSA	TSA-FPT	Total
Nombre d'élèves	20	45	23	160
Nombre de groupes	2	5	3	10

- DÉFIS : Démarche éducative favorisant l'intégration sociale pour la déficience intellectuelle;
- TSA: Trouble du spectre de l'autisme 5 groupes (1^{er} au 3^e cycle du primaire) ;
- TSA-FPT : Formation préparatoire au travail pour les élèves TSA;

Personnel	Description
Direction	Une direction et 3 directions adjointes
Personnel administratif	Une adjointe administrative, une agente de bureau, 4 secrétaires
Enseignants	80
Services complémentaires	Un responsable d'encadrement 5 intervenants(es) de niveau 9 intervenants(es) en classes fermées 1 ou 2 préposés aux élèves handicapés 6 surveillants
Personnel de soutien	12 (5 concierges, 1 ouvrier d'entretien, 1 gardien, 3 techniciens(es) en travaux pratiques, 1 technicienne en documentation, 1 technicien(ne) en loisirs)
Professionnels	5 (1 Psychoéducatrice, 2 conseillers en orientation, 1 infirmière, 1 animatrice à la vie spirituelle)

Valeurs

La devise de l'école : La réussite pour tous.

Respect

- Respect de soi
- Respect des autres
- Respect des différences
- Respect de l'environnement et de son milieu de vie
- Ouverture à la différence

Persévérance scolaire

- Les profils pour valoriser les intérêts
- Le parascolaire pour favoriser les saines habitudes de vie
- L'équipe d'encadrement pour la motivation scolaire
- Le projet de vie et l'orientation
- Les mesures de soutien de l'enseignement ressource
- Rigueur et cohérence

Sentiment d'appartenance

- Reconnaissance des élèves
- Reconnaissance du personnel
- L'engagement du personnel auprès des élèves

N.B. : Ces valeurs seront guidées par le travail en collégialité.

Un préalable

UN PRÉALABLE : DEVENIR UN MILIEU DE CULTURE DE COLLÉGIALITÉ

Pour se donner les meilleures chances de réussite dans cet énorme mandat donné par le Programme de formation, l'école secondaire Cap-Jeunesse a l'obligation de favoriser le développement d'une culture de collégialité entre les enseignants et avec tous les intervenants de la communauté, **et ainsi devenir un milieu de collaboration et de partage centré sur les objectifs suivants :**

- Faciliter les collaborations interdisciplinaires afin d'aider les élèves à faire des liens entre leurs apprentissages.
- Favoriser les concertations pédagogiques pour mieux répondre aux besoins des élèves.
- Promouvoir les échanges d'expertise entre collègues afin d'enrichir les pratiques pédagogiques.
- Mettre l'accent sur une formation intégrée au cœur de l'action : entreprendre pour apprendre.

...et ainsi devenir un milieu de culture de collégialité

Objectifs

1. **Orientation 1:**

Développer chez l'élève le goût d'apprendre, d'explorer et de découvrir.

1.1 Diminuer le taux d'absence en dessous du seuil de 5%.

Moyens d'évaluation :

- Analyse du tableau de bord.

1.2 Offrir des profils diversifiés et en favoriser l'accès.

Moyen d'évaluation :

- Offre des maquettes.

1.3 Diversifier les modes d'apprentissage et les approches pédagogiques.

Moyens d'évaluation :

- Portfolio de formation des enseignants (Fortic).
- Réalisations des enseignants.

1.4 Développer une culture pédagogique motivante et captivante pour l'élève.

Moyens d'évaluation :

- Portfolio de formation des enseignants (Fortic).
- Réalisations des enseignants.
- Résultats scolaires dans le tableau de bord.

1.5 Développer le partenariat avec la communauté.

Moyen d'évaluation :

- Répertoire des activités de collaboration avec les différents organismes de la communauté.

2. Orientation 2 :

Développer chez l'élève des compétences liées à la maîtrise de la langue française.

2.1 90% des élèves devront réussir l'épreuve de production écrite du MELS à la fin du secondaire.

Moyen d'évaluation

- Analyse du taux de réussite à l'épreuve MELS 5^e secondaire.

2.2 Développer le goût de la lecture chez tous les élèves.

Moyens d'évaluation

- Analyse des résultats du volet lecture (Cours de français).
- Nombre d'emprunts à la bibliothèque.
- Taux de participation aux périodes de lecture.

2.3 Développer les stratégies de lecture pour tous les élèves.

Moyen d'évaluation

- Analyse des résultats du volet lecture (Cours de français).

2.4 Sensibiliser les enseignants et les élèves à l'importance du français dans toutes les matières.

Moyen d'évaluation

- Analyse des résultats du volet écriture (Cours de français).

2.5 Développer la bibliothèque scolaire comme instrument essentiel à l'apprentissage.

Moyens d'évaluation :

- Fréquentation des classes à la bibliothèque.
- Liste des nouveautés.

Orientation 3 :

Développer chez l'élève des compétences à planifier des projets et à les mener à terme.

3.1 Permettre à l'élève d'expérimenter différentes méthodes de travail (méthode historique, scientifique, travail d'équipe, etc).

3.2 Permettre à l'élève de maîtriser certains outils indispensables au développement de ses compétences

3.5 Permettre à l'élève de renforcer son autonomie.

Moyens d'évaluation

- Planification.
- Taux de réussite.

Orientation 4 :

Développer chez l'élève le respect envers soi-même, les autres et son milieu de vie.

4.1 Diminuer le nombre de sorties à l'extérieur de la classe reliées au manque de respect.

Moyens d'évaluation :

- Analyse des statistiques de l'Escale.
- Analyse des motifs reliés aux divers manques de respect.

4.2 Diminuer les références pour les gestes d'intimidation et de violence à l'école.

Moyen d'évaluation :

- Analyse du tableau de compilation des évènements associés à l'intimidation.

4.3 Améliorer les habiletés sociales des élèves afin d'avoir un meilleur savoir-vivre ensemble.

Moyen d'évaluation :

- Compilation des moyens mis en place à l'école et actions faites à l'école.

4.4 Valoriser l'engagement communautaire à travers les divers profils.

Moyen d'évaluation :

- Actions communautaires posées à l'école.

4.5 améliorer l'estime de soi.

Moyen d'évaluation :

- Compilation des moyens mis en place et actions faites à l'école.

Orientation 5 :

Développer chez l'élève et le personnel le sentiment d'appartenance à son école et à sa communauté.

- 5.1 Valoriser les talents, les passions et les réussites des élèves.
- 5.2 Consolider le sentiment d'appartenance des élèves et du personnel.

Moyen d'évaluation :

- Taux de participation aux activités.

Orientation 6 :

Développer et favoriser chez l'élève le respect des différences et le souci d'inclusion sociale.

- 6.1 Mettre en place des activités de sensibilisation aux différences.

Moyen d'évaluation :

- Répertoire des activités mises en place. (Semaine de l'homophobie, semaine de la déficience intellectuelle, semaine de l'intimidation, médiateurs, mois de l'autisme, caravane de la tolérance, Guignolée, etc.).

Orientation 7 :

Aider l'élève à se construire un projet de vie

- 7.1 Augmenter le nombre d'élèves capables de définir et entreprendre un projet de vie.

Moyen d'évaluation :

- *Suivi du portfolio orientant de la 1^{re} à la 5^e secondaire.*

- 7.2 88% des élèves sortiront de notre école avec un diplôme ou une qualification

Moyens d'évaluation :

- Tableau de bord avec les statistiques du MELS et de la CS.
- Suivi des départs.

- 7.3 Préparer adéquatement nos élèves pour leur donner tous les prérequis afin de réussir le programme FMS.

Moyens d'évaluation :

- Tableau de bord de la C. S.
- Référence aux Studios et aux voies 1 et 2.

7.4 Promouvoir et valoriser la formation professionnelle auprès de nos élèves.

Moyen d'évaluation :

- Analyse du nombre d'inscriptions en FP.